



## VITICULTURE / OENOLOGIE

### BULLETIN D'INFORMATION N° 10 du 14 juillet 2020

#### EN BREF

**Situation actuelle** : des baies en grossissement, faible taux de nouaison

**Oïdium** : risque élevé, symptômes fréquents

**Mildiou** : risque faible, quelques symptômes foliaires

**Flavescence dorée** : apparition des premiers symptômes de jaunisses

**Vers de la grappe** : deuxième génération quasi-inexistante

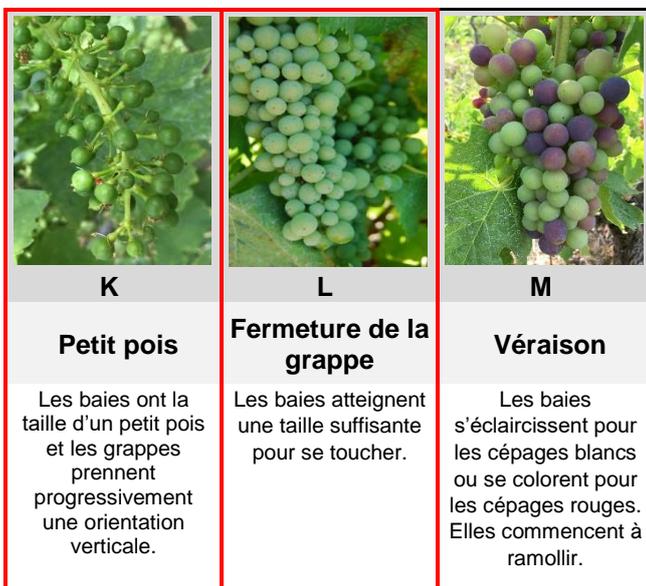
**Gestion du botrytis** : traitements spécifiques à raisonner

**Quotas 2020 et dégrappage** : Avant de réaliser ce travail, réalisez une estimation de récolte

#### Baies en grossissement

La vigne se situe entre les stades petit pois et fermeture de la grappe.

Des cas isolés de cépages précoces dans des situations particulières (contre des murets) ont entamé la véraison, stade qui marque le début de la maturation des raisins.



Avec le grossissement des baies, les problèmes de coulure et millerandage se distinguent plus nettement. Certaines parcelles sont fortement touchées, notamment celles qui ont fleuri durant la période plus fraîche du mois de juin.

Les conditions météorologiques sont favorables à la pousse de la vigne mais également à la croissance soutenue des enherbements.

Lieu	Pluies (mm)	Températures moy. (°C)
La Côte	22.6 à 61.8	20.9
Lavaux	39.3 à 70.8	21.2
Chablais	39.8 à 67.5	21.2
Orbe Bonvillars	31.4 à 57.6	20.5
Vully	50.6	20.6

Précipitations et températures moyennes pour la période du 23 juin au 14 juillet 2020. Réseau de stations Agrometeo

Les précipitations de vendredi et samedi derniers ont apporté à elles seules 15 à 30 mm.

Les prévisions météorologiques des prochains jours restent du même type avec un temps ensoleillé et plutôt sec, à part quelques millimètres prévus mercredi.

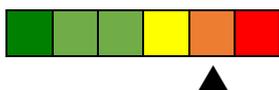
#### Oïdium

##### Observations :

- Symptômes très fréquents sur feuilles et grappes même en parcelles protégées.
- Témoins non traités fortement attaqués dans l'ensemble des régions.
- Les conditions météo restent propices à son développement.
- La sensibilité des baies aux nouvelles contaminations diminue.

- Le mycélium présent sur les grappes peut encore se développer jusqu'à véraison.

Risque moyen estimé :



### Stratégie :

La distinction de stratégie entre les parcelles avec et sans mycélium est toujours de mise. Référez-vous au bulletin précédent pour le protocole d'observation. Priorisez l'observation dans vos parcelles à cépages sensibles, peu ventilées, à forte vigueur ou encore avec des travaux de la feuille qui ont pu prendre du retard à un moment donné.

Si vous n'observez aucun symptôme, maintenez la protection en basant la cadence sur la lutte contre le mildiou à raison de 5 kg/ha de soufre par exemple.

Enfin, si vous avez observé la présence de mycélium, les recommandations sont identiques au bulletin précédent. Pour rappel, outre le maintien des intervalles avec du soufre mouillable à 5.5 voire 6.4 kg/ha, vous pouvez envisager un traitement **intercalaire curatif (face par face) sous 3 formes** différentes :

- soit du soufre **sous forme mouillable à dose maximale** (6.4 kg/ha);
- soit **sous forme mouillable en mélangeant** 3 kg/ha de soufre et 3 kg/ha de bicarbonate de potassium;
- soit **sous forme de poudrage** avec 12 à 25 kg/ha de soufre.

Il s'agit bien d'un traitement intercalaire qui ne doit pas remplacer ou décaler les autres traitements.

Attention aux soufres liquides (*Heliosoufre*, *Tiolene*, *Soufre FL*) qui contiennent des dérivés terpéniques pouvant provoquer des brûlures sur les baies. Il est déconseillé de les utiliser si de fortes températures sont prévues après le traitement.

### Stratégie oïdium en bio :

La stratégie de décision et de lutte est identique à celle présentée précédemment.

## Mildiou

### Observations :

- Certains témoins non-traités sont fortement touchés (Chablais) sur feuilles et grappes.
- Les symptômes de rot-brun peuvent désormais s'observer.
- La fréquence d'observation de symptômes sur feuilles en parcelles protégées est en augmentation mais l'intensité reste faible.
- L'observation de mildiou sur grappe est rare.

- La sensibilité des baies aux nouvelles contaminations décroît.
- Les jeunes feuilles sont très sensibles aux contaminations potentielles.
- Les conditions météorologiques globalement sèches et chaudes ne sont pas favorables à son développement mais attention aux précipitations orageuses locales.

Risque moyen estimé :



### Stratégie :

La stratégie diffère selon les situations.

Dans les parcelles où aucun symptôme n'est observable et aucune pluie n'est annoncée, il est possible d'allonger les intervalles de traitement à 10-11 jours pour les produits de contact ou 14-15 jours pour autres. Pour ceux qui ne l'ont pas encore réalisée, une transition vers une lutte basée sur les produits de contacts est tout à fait adaptée. Cette stratégie devrait être poursuivie jusqu'à l'arrêt des traitements. En cas de pluie annoncée, veillez à protéger en amont les jeunes feuilles afin de garantir un bon déroulement de la maturation et une bonne mise en réserves, en particulier sur les jeunes vignes.

Dans les parcelles où les symptômes sont facilement observables, maintenez les intervalles serrés.

### Stratégie mildiou en bio :

Sur des vignes indemnes, des doses de cuivre métal de 150-200 g/ha peuvent être suffisantes, tout en allongeant les intervalles de traitement à 10 jours maximum.

Sur des parcelles où les symptômes sont facilement observables, des doses de 250 à 350 g/ha de cuivre métal pourront être appliquées selon le développement de la vigne, la qualité de l'application et l'intensité des symptômes. Comme évoqué précédemment, il est essentiel de protéger le jeune feuillage qui produira l'essentiel des réserves de la vigne ces prochains mois.

Privilégiez l'utilisation de bouillie bordelaise en fin de saison pour sa très bonne rémanence.

## Flavescence dorée



Début de symptômes de jaunisse sur Pinot noir, observés le 03/07/20. Sur la photo, le rougissement des feuilles de la base est à peine perceptible, celui-ci deviendra très marqué dans les jours à venir.

Les premiers symptômes de jaunisses apparaissent. Pour rappel, les **symptômes caractéristiques** sont :

- Au niveau des **feuilles** : décoloration sectorielle des feuilles (rouge pour les cépages rouges et jaune pour les

cépages blancs) et des nervures accompagné d'un aspect plus brillant, un phénomène d'enroulement vers l'intérieur et un changement de texture plus « craquante »

- Au niveau des **grappes** : un flétrissement pouvant aller jusqu'au dessèchement total
- Au niveau des **rameaux** : un non-aoûtement qui se traduit par un port retombant des ceps. Ce dernier symptôme est davantage discriminant en automne.

Ces symptômes sont strictement identiques entre toutes les jaunisses de la vigne telles que bois noir, flavescence dorée ou encore jaunisse du Palatinat. Seule une analyse moléculaire permet de distinguer ces maladies.

Les symptômes peuvent toucher seulement un rameau ou le cep entier. Des confusions sont possibles avec des dégâts de certains ravageurs (cicadelle bubale) ou des viroses (enroulement). Si vous avez un doute, n'hésitez pas à contacter M. Jeanrenaud. Il est important de détecter au plus tôt d'éventuels foyers de flavescence dorée pour éviter son développement épidémique. Des séances de formation à la reconnaissance des symptômes auront lieu en août.

Michel Jeanrenaud, DGAV, Inspectorat phytosanitaire au 021 316 65 66 ou à l'adresse mail suivante : [michel.jeanrenaud@vd.ch](mailto:michel.jeanrenaud@vd.ch).

## Vers de la grappe

Les vols de la seconde génération sont extrêmement discrets, les captures sont quasi-nulles en zone non-confusée. Aucune ponte ou perforation n'a été observée ou signalée. Un traitement insecticide contre les vers de la grappe ne paraît donc pas justifié.

Si vous souhaitez tout de même réaliser un traitement sur vos parcelles à risque avec des grappes compactes, privilégiez un produit à base de *Bacillus thuringiensis*, un insecticide d'origine naturelle (bactéries), en mélange avec 1% de sucre. L'application devra se faire dans les prochains jours.

## Gestion du botrytis

Pour la plupart des parcelles, un anti-botrytis spécifique n'est pas nécessaire, les mesures prophylactiques ont déjà été réalisées. Un effeuillage au stade actuel risquerait d'exposer des baies trop sensibles au soleil, augmentant des risques d'échaudage.

Avec les phénomènes de nouaison difficile, de nombreuses parcelles ne verront pas de fermeture de la grappe à proprement parler, les zones propices au développement de la pourriture grise seront donc limitées.

Toutefois, si votre stratégie de lutte intègre un traitement anti-botrytis, il faut le placer avant le stade fermeture afin qu'il atteigne l'intérieur de la grappe, c'est-à-dire dans les prochains jours.

## Quotas et régulation de la charge

Les quotas de production 2020 pour le canton de Vaud ont été diffusés.

En AOC :

- **Cépages blancs** : 1 kg/m<sup>2</sup> sauf Vully et Chablais à 1.1 kg/m<sup>2</sup>
- **Pinot noir et autres cépages rouges** : 0.9 kg/m<sup>2</sup> sauf Vully à 1 kg/m<sup>2</sup> pour le Pinot noir et 1.1 kg/m<sup>2</sup> pour les autres cépages rouges.
- Premiers grands crus : 1 kg/m<sup>2</sup> pour le Chasselas et 0.8 kg/m<sup>2</sup> pour Pinot noir, Gamay, Gamaret, Garanoir et Merlot.

En fonction de ces données, de vos objectifs de production ainsi que du stade phénologique et du potentiel de vos parcelles, il peut être opportun d'effectuer des vendanges en vert. Attention à prendre en compte les phénomènes de nouaison difficile cette année sur certaines parcelles et ne pas simplement se baser sur un nombre de grappes.

### Protocole :

Deux méthodes d'estimation du rendement sont disponibles sur les fiches 7.03 et 7.04 d'Agridea, soit basée sur le nombre de baies d'une grappe médiane, soit sur le poids moyen estimé de la grappe aux vendanges. Cette fiche présente également l'estimation du nombre de grappes à conserver par cep.

Il est préférable d'être au plus proche de la véraison pour éviter le phénomène de compensation avec une « surcroissance » des grappes restantes.

## Carences minérales et stress hydrique

Des symptômes de carence sont de plus en plus fréquemment observés, cela est notamment lié à la croissance active de la vigne. Les plus fréquentes sont les carences ferriques (ou chlorose) et les carences magnésiennes.



### **Chlorose ferrique :**

Jaunissement des feuilles, nervures non comprises, nécroses dans les cas graves. Coulure.

Apparition dès le mois de mai

### **Carence en Magnésium :**

Jaunissement ou rougissement du limbe entre les nervures, sur les feuilles du bas.

Apparition en général dès juillet-août, ou plus tôt dans les cas graves.

Dans la majorité des cas, le phénomène est sans conséquences majeures, sauf lorsqu'il provoque le dessèchement de la rafle sur Chasselas.

A court terme, des pulvérisations foliaires sont envisageables avec des préparations du commerce. Sur le long terme, il s'agit d'augmenter le taux de matière organique dans le sol et d'équilibrer le rapport feuille/fruit. Le choix du porte-greffe à la plantation est aussi essentiel pour éviter ces problèmes récurrents lorsqu'ils sont liés à la nature du sol.

Avec les fortes chaleurs de ces derniers temps, certaines vignes en sol superficiel ou dans leurs premières années peuvent présenter des symptômes de

stress hydrique. Cela se traduit par un assèchement des grappes qui peut faire penser à une forte attaque de mildiou, par une décoloration des feuilles de la base jusqu'à des nécroses et une défoliation, ainsi que par des apex recouverts par les feuilles terminales et qui peuvent finir par sécher. Surveillez vos jeunes plantations et apportez de l'eau si nécessaire.

## Esca

Les premiers symptômes d'Esca commencent également à apparaître notamment dans les cépages sensibles (Gamaret, Gewürztraminer, Sauvignon).



La technique du curetage précoce, c'est-à-dire dès l'apparition des premiers symptômes (sur feuilles ou grappes), a montré des résultats intéressants sur le sauvetage des ceps et de la vendange de l'année. Cette technique consiste à éliminer le bois mort, jaune et tendre des ceps (amadou) qui est la cause principale de l'apoplexie foudroyante des ceps durant l'été.

Des formations à cette technique de curetage seront organisées cet hiver.

## Agenda

Le programme des séances VITiplus de l'été est disponible sur le site [www.vitiplus.ch](http://www.vitiplus.ch). Elles démarreront le 16 juillet. Ces séances s'adressent aux membres VITiplus et l'inscription est obligatoire cette année.

## Témoign non-traité

Les témoins non traités constituent de précieux outils pour piloter les traitements et pour communiquer vis-à-vis du grand public. En effet, en début de saison, nous vous avons encouragé à laisser certaines zones non traitées (pour toute la saison ou jusqu'à apparition des premiers symptômes), soit sous forme de bout de rang, de lignes entières ou de fin de parcelle en triangle.

Aujourd'hui, ce réseau de parcelles témoin qui n'ont jamais été traitées depuis le début de la saison présentent de nombreux symptômes de maladies, oïdium principalement mais mildiou également plus ou moins marqué selon les secteurs.



*Oïdium sur grappe (TNT Paudex)*



*Mildiou sur feuilles et grappes (TNT Aigle)*



**A noter :** le laboratoire d'œnologie cantonal sera fermé du lundi 20 au vendredi 31 juillet 2020 compris. Réouverture le lundi 3 août 2020.

### Auteurs :

**Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau et David Rojard**

Questions en lien avec la viticulture : [viticulture@prometerre.ch](mailto:viticulture@prometerre.ch)

**Samuel Panchard, Œnologue cantonal**

Questions en lien avec l'œnologie : [samuel.panchard@vd.ch](mailto:samuel.panchard@vd.ch)

**Remarque :** L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.